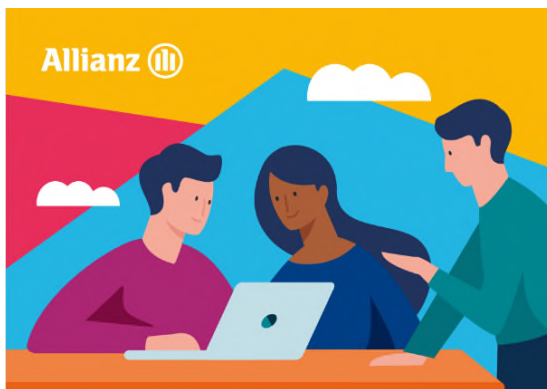


Conditions spéciales pour les collaborateurs de la société :

S.I.R. S.A. Service d'Intervention Rapide 1196 Gland

Tous les collaborateurs (y compris leur famille faisant ménage commun) de la société S.I.R. S.A. ont droit à des conditions spéciales, accordées exclusivement par l'Agence générale Pascal Eyer, de l'Allianz Suisse.

Ces dernières sont valables lors de la conclusion des nouvelles assurances suivantes :



- Assurance véhicule à moteur
Rabais de 10 % sur la prime totale
- Assurance choses – combinée ménage
Rabais de 10 % sur la prime totale
(ménage, bâtiment, responsabilité civile privée et objets de valeur)

Conseils personnalisés également en prévoyance et en protection juridique

Le droit aux conditions spéciales restera appliqué après la dissolution des rapports de travail, jusqu'à la date d'expiration du contrat d'assurance.

Pour toutes demandes de renseignements ou établissement d'offres, nous vous laissons le soin de contacter :

Allianz Suisse
Agence générale Pascal Eyer
Avenue Edouard-Rod 4
1260 Nyon 1

Courriel : rosalba.petruzzello@allianz.ch
Téléphone : 058 / 357 77 50

Personne de contact : Madame R. Petruzzello

Notre assurance ménage

Bris de glaces, vol ou dégât d'eau: avec notre assurance ménage, vos biens sont protégés de manière optimale en cas de sinistre.

